

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE THONON-les-BAINS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU MERCREDI 26 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le mercredi 26 octobre, à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de THONON-les-BAINS dûment convoqué le 19 octobre deux mille vingt deux, s'est réuni dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville à THONON-les-BAINS, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Président du CCAS.

Etaient présents,

MM. les membres élus : M. Christophe ARMINJON, Mme Nicole JAILLET, Mme Véronique VULLIEZ, M. Jean DORCIER, Mme Sophie PARRA D'ANDERT.

MM les membres nommés : Mme Brigitte RAMBAUT, Mme Mireille DUNOYER, Mme Nicole GERARD.

Mme Isabelle PLACE MARCOZ, invitée du Conseil d'Administration, Conseillère Municipale et Vice-Présidente à Thonon Agglomération en charge de la politique de la cohésion sociale.

Etaient absents excusés,

MM. les membres élus : Mme Catherine PERRIN.

MM. les membres nommés : M. Philippe ABRAHAM, Mme Johanne CHIEUX

Pouvoirs : /

Secrétaire de Séance

Mme Stéphanie CROSET, directrice du CCAS.

Le quorum est atteint, Monsieur le Président ouvre la séance à 18 heures 05.

Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'Administration. En l'absence d'observations, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour transmis reste inchangé.

- Budget Annexe : vote du budget primitif 2023 - Avis favorable à l'unanimité
- Atout Seniors : complément tarification des activités - saison 2022-2023- Avis favorable à l'unanimité
- Modification du tableau des effectifs et des emplois - Avis favorable à l'unanimité
- Résidence Autonomie « les Ursules » – Recrutement de vacataires - Avis favorable à l'unanimité
- Résidence autonomie : convention de partenariat avec l'APEI sur l'intervention du dispositif d'appui pour les personnes handicapées vieillissantes - Avis favorable à l'unanimité
- Aide financière : contrat mutuelle santé communal en faveur de Madame K o.- Avis favorable à l'unanimité